



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 octobre 2007  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-deuxième session

Points 48, 54 et 116 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

### Développement durable

**Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire**

## **Lettre datée du 23 octobre 2007 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

Comme suite à la réunion de haut niveau sur les changements climatiques que j'ai organisée le 24 septembre 2007, j'ai le plaisir de vous communiquer ci-joint, à la demande des États Membres, la note de réflexion publiée avant la réunion (voir annexe I) et la synthèse du Président, que j'ai présentée oralement à la clôture de la réunion (voir annexe II).

Espérant que ces deux documents constitueront d'utiles références, je vous serais obligé de bien vouloir les porter à l'attention de l'Assemblée générale au titre des points 48, 54 et 116 de l'ordre du jour.

(Signé) **Ban Ki-moon**

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.



## Annexe I

### Note de réflexion du Secrétaire général

1. Les changements climatiques sont l'une des menaces les plus complexes, les plus multiformes et les plus graves qui planent sur le monde. La riposte à cette menace est étroitement liée aux préoccupations pressantes que sont le développement durable et l'équité dans le monde; la vulnérabilité et la résilience; l'économie, la réduction de la pauvreté et la société; et le monde que nous voulons léguer à nos enfants.

2. Notre climat change du fait essentiellement des émissions causées par l'homme. Il devient moins stable, plus fluctuant et plus chaud : les températures moyennes de surface ont augmenté de 0,74 °C dans le monde durant les 100 dernières années. Les variations normales augmentant, les saisons arrivent à des moments différents; les glaciers fondent; le niveau des mers monte. Les phénomènes climatiques extrêmes vont probablement devenir plus fréquents et plus rigoureux. Déjà, en partie à cause des sécheresses, des inondations et des vagues de chaleur, les récoltes se perdent, des conflits éclatent et le nombre de morts et les souffrances humaines augmentent constamment. À mesure que la planète se réchauffe, il est fort probable que les inondations et les sécheresses se produiront plus fréquemment et avec plus d'intensité dans de multiples régions du monde.

3. Les changements climatiques ne sont pas seulement une question d'environnement; ils ont des conséquences qui sont clairement d'ordre économique et social. Ils sont indissolublement liés au programme plus vaste pour un développement durable, notamment le défi que représente la réduction de la pauvreté. Les changements climatiques auront des conséquences démesurément graves pour les plus démunis et les plus vulnérables des collectivités du monde, et risqueront de placer les objectifs du Millénaire pour le développement hors de portée, si des mesures ne sont pas prises dès maintenant. Mais les liens entre les changements climatiques et le développement vont bien au-delà de l'adaptation. Le problème des changements climatiques appelle une solution à long terme qui soit équitable, durable et fondée sur le droit des pays en développement d'assurer leur croissance économique.

4. En 1992, les dirigeants mondiaux se sont réunis à Rio de Janeiro à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, également connue comme le Sommet « Planète Terre ». Ils y ont notamment adopté la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a été ratifiée par 191 pays et demeure la référence centrale pour la politique mondiale relative aux changements climatiques. Cinq années plus tard a été adopté le Protocole de Kyoto, qui est ensuite entré en vigueur en 2005. La Conférence des Parties à la Convention, qui doit se tenir à Bali (Indonésie) en décembre 2007, sera un moment décisif pour déterminer l'avenir de l'action internationale à mener en ce qui concerne les principaux éléments de la riposte mondiale face aux changements climatiques, à savoir l'atténuation des effets, l'adaptation, la technologie et le financement.

5. Pour préparer la voie aux négociations de décembre et à celles qui suivront, et étant donné que les dirigeants ont clairement fait comprendre au Secrétaire général, par l'intermédiaire de ses trois envoyés spéciaux pour les changements climatiques, qu'il fallait agir d'urgence, le Secrétaire général a décidé de convoquer les

dirigeants mondiaux afin qu'ils examinent le défi que représentent les changements climatiques. Cette réunion de haut niveau n'est pas du tout une négociation : les négociations officielles entre pays devraient toujours se dérouler sous les auspices de la Convention. Mais face à une question aussi pressante, il est essentiel que les dirigeants mondiaux aient la possibilité, dans une optique d'avenir, de tracer la voie à suivre. De cette manière, la Conférence de Bali recevra un signal politique fort montrant que les gouvernements sont disposés à accélérer les activités à mener au titre de la Convention.

6. Dans cet ordre d'idées, les vues des dirigeants mondiaux sont sollicitées sur les domaines centraux de la politique mondiale relative aux changements climatiques : l'adaptation aux effets des changements climatiques et le renforcement de la résilience, le plein usage de la technologie et de l'innovation, le financement de la riposte et les efforts nécessaires pour stabiliser le niveau des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La présente brève note de réflexion donne un aperçu de chacun de ces points et propose des questions afin de provoquer le débat. Les quatre domaines se chevauchent tout naturellement : il ne s'agit pas de les cloisonner, mais plutôt de faire ressortir les liens réciproques entre eux.

7. Le défi mondial sans précédent que constituent les changements climatiques mettra, plus que jamais auparavant, à rude épreuve la capacité de l'humanité de résoudre des problèmes communs. Les changements climatiques ne sont pas simplement une menace qui dépasse les frontières entre nations; ils franchissent également les limites entre de nombreux domaines – qu'il s'agisse de l'énergie ou des transports, de la sécurité alimentaire ou de la gestion des ressources en eau, du comportement individuel ou de la gouvernance mondiale. Mais par-dessus tout, les changements climatiques interpellent l'humanité pour qu'elle envisage les problèmes à des horizons bien plus éloignés que nous n'avions l'habitude de le faire ces dernières années. En définitive, la plus grande responsabilité qui incombe à chacun de nous c'est celle vis-à-vis de nos enfants et vis-à-vis de l'avenir.

### **Le défi de l'adaptation : de la vulnérabilité à la résilience**

8. Même si un cadre global pour la stabilisation de la concentration des gaz à effet de serre était arrêté demain, le réchauffement et l'élévation du niveau des mers dus à l'activité humaine se poursuivraient pendant des siècles encore et une stratégie mondiale d'adaptation resterait essentielle. Une telle stratégie serait avant tout fondée sur le développement durable et la satisfaction des besoins des pays en développement – en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés. Ces pays sont ceux qui ont le plus à perdre des changements climatiques et sont les moins capables de s'adapter à leurs effets, même s'ils sont encore ceux qui ont contribué le moins à causer le problème.

9. Le travail d'adaptation est rarement constitué d'efforts isolés ne s'inscrivant dans aucun des autres domaines d'intervention. De fait, pour qu'elles soient efficaces, les stratégies d'adaptation nationales doivent être intégrées aux systèmes économiques, sociaux et de gouvernance des pays et solidement enracinées dans la planification de la politique nationale dans tous les secteurs. Nombre de pays en développement envisagent déjà d'élaborer leurs propres programmes et plans d'action nationaux d'adaptation. La coopération régionale revêt une importance de plus en plus grande, car les effets des changements climatiques feront totalement fi des frontières entre nations.

10. L'adaptation aux effets des changements climatiques doit être une entreprise mondiale, exigeant une manifestation de solidarité sans précédent entre les pays. En particulier, toute stratégie d'adaptation mondiale intégrée doit absolument comprendre un apport des pays développés vers les pays en développement, d'un financement et d'une assistance considérablement accrus pour le renforcement des capacités. L'importance du mécanisme financier de la Convention et du Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto ne pourra être niée et il faudra sensiblement renforcer ces mécanismes.

11. Une assistance financière extérieure sera nécessaire pour aider les pays en développement dans le domaine de l'adaptation. En particulier, cette assistance devra être destinée aux secteurs et aux pays déjà fortement tributaires de l'appui extérieur, comme par exemple les secteurs de l'agriculture et de la santé dans les pays les moins avancés ou les infrastructures côtières dans les petits États insulaires en développement et d'autres pays en développement très vulnérables devant l'élévation du niveau des mers. Les effets de la variabilité de plus en plus grande du climat sur les écosystèmes, ainsi que ceux de la désertification, des sécheresses et de l'insécurité alimentaire, notamment en Afrique, doivent également bénéficier d'un rang de priorité tout aussi élevé.

12. Le partage de l'information et des connaissances entre gouvernements est également un secteur à améliorer; par exemple, savoir quelles stratégies d'adaptation ont été efficaces et où. Il faut par ailleurs de bien meilleures données sur les effets prévus des changements climatiques pour aider les pays à se préparer. Si à l'échelle mondiale, les effets prévus sont de plus en plus clairs, les données sur les conséquences aux niveaux régional, national et local sont beaucoup plus limitées.

13. Avant tout, les États et les organismes internationaux seront invités à s'informer pleinement des avantages du renforcement de la résilience, selon une conception du monde essentiellement centrée sur la gestion de changements attendus. Si la réduction des émissions de gaz à effet de serre est indispensable pour diminuer les risques de catastrophes futures, une tâche à laquelle il faut immédiatement s'atteler pour renforcer la résilience des collectivités consiste à se préparer à des conditions météorologiques plus extrêmes encore grâce à des programmes de réduction des risques de catastrophes, prévoyant par exemple une plus grande sensibilisation du public aux risques, la mise en place de systèmes d'alerte avancée et la préparation en prévision des catastrophes. Le Cadre d'action de Hyogo pour le renforcement de la capacité de récupération des pays et des collectivités face aux catastrophes énonce un plan convenu pour réduire la vulnérabilité à des changements climatiques ou météorologiques sévères et s'adapter à une aggravation éventuelle des extrêmes climatiques dans l'avenir.

14. Malgré toute l'incertitude, nous savons que s'attaquer aux vulnérabilités est un bon moyen de renforcer la résilience face aux effets futurs des changements climatiques. La croissance économique est essentielle pour réduire la vulnérabilité : un volume accru de ressources signifie l'accès à la technologie, d'autres moyens de subsistance et la protection contre les phénomènes climatiques extrêmes. Dans le contexte des catastrophes naturelles et de l'environnement, la résilience consiste, dans le long terme, à pouvoir assurer les services fondamentaux et à disposer des ressources, même s'il faut en même temps s'adapter à des chocs et à des changements complexes. Inclure la « notion de résilience » dans les politiques et la

pratique sera une tâche majeure pour tous les citoyens du monde tout au long du nouveau siècle.

*Questions à examiner*

- Comment les stratégies d'adaptation peuvent-elles être mieux intégrées à l'élaboration des politiques et à la planification du développement à l'échelle nationale?
- Comment les effets des changements climatiques influenceront-ils sur les perspectives de développement durable, notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement? Comment les mesures prises pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent-elles aider à renforcer la résilience?
- Comment les organismes concernés des Nations Unies ainsi que le système international dans son ensemble peuvent-ils collaborer avec les pays en développement pour renforcer la résilience de ces derniers?
- Quels mécanismes et cadres internationaux sont nécessaires pour faire face à la menace que les changements climatiques font planer à long terme sur le développement durable, notamment sur la sécurité alimentaire, la sécurité de l'approvisionnement en eau et la sécurité sanitaire dans le monde?

**Un monde nouveau, respectueux du climat : rôle de la technologie et sa diffusion**

15. La technologie jouera un rôle essentiel dans la riposte à apporter aux changements climatiques, parce qu'elle permettra de s'attaquer à ses causes aussi bien que de s'adapter à ses effets. Un appui massif s'avère donc nécessaire pour mettre en place les technologies nécessaires. La plupart des technologies requises pour accélérer la lutte contre les changements climatiques sont déjà disponibles. Des domaines tels que l'amélioration du rendement énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie à obtenir par le changement de comportement, les énergies renouvelables, les technologies économes en eau, les semences xérophiles et la restauration des sols peuvent déjà déboucher sur une réduction des émissions totales et sur des mesures tendant à l'adaptation à l'échelle requise dans le long terme. Mais quatre conditions doivent être réunies.

16. Premièrement, les technologies émettant peu de carbone sont souvent considérées comme plus onéreuses que les technologies actuelles faisant appel à des carburants fossiles. Ce problème s'atténuera à mesure que la demande de technologies moins polluantes augmentera, que des facteurs qui comptent dans les coûts environnementaux sont pris en considération et que les distorsions des prix courants sont redressées. Mais ce processus ne peut commencer que si le marché est convenablement préparé par des politiques appropriées et que si les marchés du carbone continuent de se développer. Ces dernières années, on a assisté à la mise en place de toute une série de moyens d'action conçus pour parvenir à cette fin; il s'agit maintenant de regrouper ces diverses stratégies en un tout cohérent.

17. Deuxièmement, il existe souvent des obstacles colossaux à l'adoption de technologies moins polluantes. Ces obstacles sont le comportement humain, par exemple le fait de persuader des individus d'utiliser l'énergie de façon plus efficace, la nécessité d'investir suffisamment dans l'infrastructure pour les énergies

nouvelles. Ici également, un large éventail de politiques novatrices sera nécessaire pour surmonter les obstacles, les acteurs non étatiques aussi bien que les États et les organismes internationaux intervenant sur ce plan.

18. Troisièmement, un appui massif sera également nécessaire en faveur de la recherche-développement dans le domaine des nouvelles technologies, telles que le piégeage et le stockage du carbone, des systèmes faisant appel à des piles hydrogène et à combustible, des systèmes de stockage de l'énergie et les microcentrales, des technologies énergétiques moins polluantes, des systèmes d'alerte avancée pour les phénomènes climatiques extrêmes et la biotechnologie, ce qui à son tour réclamera tout un train de mesures d'appui de l'État.

19. Quatrièmement, le transfert de technologies des pays développés aux pays en développement et, de plus en plus, entre pays en développement eux-mêmes sera nécessaire comme jamais auparavant. Aujourd'hui, bon nombre de pays en développement connaissant une croissance rapide réalisent des investissements considérables de l'ordre de milliards de dollars dans les équipements tels que ceux requis pour l'infrastructure et la production d'énergie, équipements qui seront utilisés pendant 30 ans ou davantage. La question de savoir si de tels investissements contribuent au développement durable est un problème majeur pour ce qui est de l'avenir à long terme qui se décide maintenant. Un marché du carbone qui fonctionne correctement sera probablement un élément primordial de tout dispositif futur d'atténuation des effets.

20. Nombre de pays en développement prennent déjà d'importantes mesures nationales. Mais un cadre incitatif mondial très puissant s'avère indispensable pour réaliser le transfert de technologie à l'échelle requise. Les objectifs ambitieux des pays développés pourraient entraîner une demande accrue de droits d'émission que le mécanisme pour un développement propre engendre, ce qui contribue à accélérer le processus de mise au point et de mise en place de technologies non polluantes, tout en réalisant les objectifs de développement durable.

21. Toute stratégie visant à améliorer la mise en place de la technologie reposera probablement en particulier sur le rôle du secteur privé en tant qu'acteur primordial. Les politiques les plus efficaces seront vraisemblablement fondées sur une bonne compréhension des conditions qui inciteront les entreprises à investir à l'échelle requise, notamment la fiabilité des dispositifs réglementaires et le maintien du marché du carbone.

#### *Questions à examiner*

- Quels mécanismes accéléreront la mise en place de technologies d'adaptation et d'atténuation qui présentent le plus de possibilités pour les différents pays et les différentes régions?
- Quel devrait être le rôle du financement de la lutte contre les émissions de carbone, des échanges de droits d'émission, des réglementations et d'autres initiatives menées par l'État dans la réalisation d'investissements dans des technologies non polluantes? Quel est le rôle du secteur privé et comment peut-on renforcer les flux d'investissements privés dans des technologies écologiquement rationnelles?

- Comment les accords multilatéraux et bilatéraux de coopération commerciale peuvent-ils créer les conditions incitant à mettre en place des technologies écologiquement rationnelles?
- Comment peut-on rendre les investissements actuels dans l'infrastructure plus respectueux du climat?

### **Financement des interventions pour faire face aux changements climatiques : investir dans l'avenir**

22. La lutte contre les changements climatiques impliquera une réorientation importante des modes d'investissement dans une multitude de secteurs, comprenant la production d'énergie, l'industrie, le cadre bâti, les déchets, les transports, l'agriculture et la foresterie. Dans nombre de ces secteurs, la durée de vie des équipements peut atteindre, voire dépasser 30 ans : aussi les décisions en matière d'investissement prises aujourd'hui influenceront-elles sur les émissions de carbone dans le monde pendant de nombreuses années encore.

23. Le problème est exacerbé par le fait que le montant total des investissements dans les avoirs physiques doit, selon les prévisions, tripler entre 2000 et 2030, 20 000 milliards de dollars étant prévus pour faire face rien qu'aux besoins du secteur de l'approvisionnement en énergie. Une forte proportion de ces investissements sans précédent sera réalisée dans les pays en développement. La politique climatique internationale doit créer des conditions propices qui permettent, autant que faire se peut, d'orienter ces investissements vers des options plus viables et non vers des cas de non-viabilité garantie.

24. En ce qui concerne l'action sur les changements climatiques dans le domaine de l'atténuation des effets, le défi de l'investissement est double. En premier lieu, il faut trouver des moyens d'orienter les investissements en cours de réalisation par les investisseurs privés et publics vers des options plus viables, en optimisant l'utilisation des capitaux d'investissement et en répartissant les risques entre les acteurs publics et privés qui sont le mieux en mesure de les supporter. En second lieu, et ce n'est pas moins important, il faudra accroître la réserve de capitaux privés et publics internationaux disponibles pour l'investissement dans un climat plus viable.

25. S'agissant de l'adaptation, des investissements et un financement supplémentaires seront tout aussi essentiels. Il faudra, pour nombre de ces nouveaux investissements, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, tenir compte des effets des changements climatiques, en particulier lorsque les investissements sont réalisés dans des secteurs, tels que l'agriculture et l'infrastructure, qui sont particulièrement vulnérables aux variations climatiques ou à des phénomènes climatiques extrêmes. Dans le même temps, des ressources additionnelles seront requises aussi, notamment pour démontrer et mettre en commun les nouvelles stratégies d'adaptation et pour enraciner la notion de résilience dans les politiques et pratiques nationales. Un financement public extérieur supplémentaire se révélera nécessaire pour l'application des mesures d'adaptation dans tous les secteurs. Les mécanismes et sources de financement actuels sont limités et il sera indispensable d'identifier de nouvelles sources.

26. L'amélioration de mécanismes tels que les marchés du carbone, le mécanisme financier de la Convention, l'aide publique au développement, les politiques

nationales et, dans certains cas, des ressources nouvelles et additionnelles, ainsi qu'une combinaison optimale de ces mécanismes, seront nécessaires pour mobiliser les investissements et les flux financiers requis pour faire face aux changements climatiques. Une série de dispositifs ciblant des options allant de l'amélioration du rendement énergétique au renforcement des méthodes de piégeage, en passant par les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, doit également être mise au point. Une attention particulière devrait être accordée aux secteurs et aux pays qui sont déjà fortement tributaires de l'appui extérieur, tels que les pays les moins avancés et les pays en développement qui sont très vulnérables face à l'élévation du niveau des mers.

27. Il faudrait développer considérablement le marché du carbone, qui joue déjà un rôle important dans l'orientation des flux d'investissements privés, si l'on veut répondre aux besoins de flux d'investissements et de flux financiers supplémentaires. Les politiques nationales peuvent contribuer à orienter les investissements et les flux financiers apportés par des investisseurs privés et publics vers des solutions plus respectueuses du climat et à optimiser l'utilisation des fonds disponibles en répartissant les risques entre les investisseurs privés et publics. Le renforcement de la capacité des pays de canaliser l'investissement vers des technologies respectueuses du climat fait partie intégrante de ce processus.

28. Pour influencer sur l'orientation et le volume des flux d'investissements, il faudra collaborer avec un grand nombre de partenaires, tant du secteur public que du secteur privé. Les banques multilatérales d'investissement, les banques régionales de développement et les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux et, tout naturellement, l'Organisation des Nations Unies, ont des rôles particulièrement importants à jouer. Le cadre d'investissement dans les énergies propres, le Plan-cadre de Nairobi et divers dispositifs lancés par les banques régionales de développement illustrent bien le type de partenariat qui s'imposera de plus en plus face à ce défi.

#### *Questions à examiner*

- Comment faudrait-il financer l'accroissement de la capacité d'adaptation des pays en développement aux changements climatiques?
- Comment les sources d'investissement et de financement disponibles actuellement peuvent-elles être mieux optimisées pour répondre aux changements climatiques? Comment les mécanismes existant au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto peuvent-ils se compléter? Quelles autres sources d'investissement et de financement peuvent être mises en place?
- Comment les gouvernements et les organes multilatéraux peuvent-ils œuvrer au mieux avec le secteur privé pour influencer sur le volume et l'orientation des nouveaux investissements et les canaliser vers des options respectueuses du climat?
- Quel devrait être le rôle du financement public, du financement de la lutte contre les émissions de carbone, des échanges de droits d'émission, des réglementations et d'autres initiatives menées par l'État en vue de mobiliser l'investissement pour l'atténuation des effets des changements climatiques?

**Réduction des émissions et stabilisation du climat : préserver notre avenir commun**

29. Cette année, l'activité humaine provoquera le rejet de plus de 25 milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. L'air contient à présent 386 parties par million de dioxyde de carbone, soit une concentration supérieure de plus d'un tiers à celle de 280 partie par million de l'époque préindustrielle, et les niveaux de concentration ne font que s'élever, de plus d'une partie par million chaque année. Toute solution globale du problème des changements climatiques doit, par définition, stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui ne pose aucun risque, lequel n'a pas encore été quantifié, et ce but est défini comme étant l'objectif central de la Convention.

30. Mais les premières mesures tendant à la réduction des émissions totales ont déjà été prises. L'objectif de la Convention consistant à ramener d'ici à 2010 les émissions des pays développés aux niveaux de 1990 a été atteint, bien que cela découle principalement des réductions d'émissions effectuées dans les économies en transition. Qui plus est, le Protocole de Kyoto de 1997, ratifié par 175 pays et entré en vigueur depuis 2005, engage 36 pays industrialisés à réduire, d'ici à 2012, leurs émissions conformément à des objectifs convenus – bien que ces objectifs convenus en vertu du Protocole de Kyoto ne cadrent pas avec la réalisation de l'objectif de la Convention.

31. À l'heure actuelle, les négociations sur ce qui devrait suivre la fin de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto commencent. Il faut une action multilatérale plus concertée et plus cohérente, englobant des réductions d'émissions substantielles par les pays industrialisés et des incitations pour amener les autres pays à agir. Un plafonnement rapide des émissions totales sera essentiel si l'on veut éviter les pires dommages. La Conférence de Bali prévue en décembre 2007 sera une étape cruciale sur la voie menant au renforcement de la riposte internationale au défi mondial le plus pressant de nos jours.

32. De nombreux pays en développement ont indiqué que la coopération internationale future sur les changements climatiques devra reposer sur des bases scientifiques solides et être en harmonie avec les stratégies de planification des investissements à long terme. Guidée par l'objectif consistant à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à des niveaux sans danger et par le fait, de plus en plus reconnu, que l'inaction coûtera plus cher que l'action, une coopération internationale plus solide fait l'objet d'une attention croissante. Mais les moyens de parvenir à la fin en question doivent être équitables si l'on veut obtenir un consensus mondial. Ce principe, adopté à Rio au Sommet « Planète Terre », a été également inscrit dans la Convention, en tant que principe de responsabilités communes mais différenciées, en vertu duquel les pays développés jouent un rôle moteur dans les interventions nécessaires face aux changements climatiques.

33. Les pays en développement ont le moins de responsabilité historique dans la contribution au problème des changements climatiques et leurs émissions par habitant demeurent beaucoup plus faibles que celles des pays développés. Pourtant ce sont eux qui feront face aux pires des dommages entraînés par l'évolution de notre climat et ce sont eux qui sont les moins capables de s'adapter à ses effets. C'est pourquoi si une solution mondiale seulement peut résoudre le problème mondial des changements climatiques, elle doit respecter la priorité absolue que revêtent le développement durable, la réduction de la pauvreté et le droit des pays en

développement d'assurer la croissance de leurs économies tout en évitant les erreurs dues aux voies de développement suivies dans le passé par les autres pays.

34. Nombre de pays en développement prennent déjà d'importantes mesures nationales propres et commencent la transition vers des voies de développement sans incidence défavorable sur le climat. Continuer à renforcer la participation des pays en développement grâce à des incitations financières et technologiques et à l'appui à l'action, notamment la gestion de l'utilisation des terres, les émissions évitées grâce aux mesures de réduction de la déforestation et les améliorations apportées concernant d'autres questions connexes, sera un élément essentiel de la politique mondiale de l'avenir relative aux changements climatiques. Si les pays en développement ont le plus à perdre du problème des changements climatiques, ils peuvent également avoir le plus à gagner de la solution du problème, si l'on peut convenir d'un cadre équitable.

*Questions à examiner*

- Quelles orientations est-ce que les débats sur l'atténuation des effets des changements climatiques devraient prendre au cours des deux ou trois prochaines années?
- Comment est-ce que les pays peuvent faire en sorte que les stratégies et programmes nationaux forment une réalisation intégrée écologiquement rationnelle et conforme au développement durable à l'échelle mondiale?
- Comment est-ce que les stratégies futures peuvent s'inspirer des efforts actuels?

## Annexe II

### Synthèse du Président

1. Je suis fort encouragé par le fait que les changements climatiques ont été pour la première fois l'objet de débats aussi directs et constructifs au plus haut niveau. Cet événement a marqué notre entrée dans une nouvelle ère : aujourd'hui, j'ai clairement entendu l'appel lancé par les dirigeants du monde pour qu'à Bali, une percée soit effectuée dans le domaine des changements climatiques. Je crois que nous avons à présent l'engagement politique résolu d'y parvenir.

#### **La science, les impacts et la nécessité d'agir sans tarder**

2. J'ai entendu les dirigeants du monde confirmer que les changements climatiques sont bien une réalité et qu'ils sont en grande partie d'origine anthropique. Les descriptions faites par les dirigeants des nations les plus vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement, sont particulièrement parlantes. Ils ont dit haut et fort que le développement économique et social ne peut être durable si nous ne nous occupons pas résolument de cette question.

3. Il est possible d'agir aujourd'hui, et cela est économiquement rationnel. Si l'on n'agit pas, le coût sera beaucoup plus élevé que si l'on agit rapidement.

4. J'ai entendu avec satisfaction un intervenant d'un pays en développement déclarer : « Nous sommes l'un des pays les plus pauvres du monde, mais pour atteindre nos objectifs [de développement], nous ne mettrons jamais en danger notre environnement »; d'ailleurs, le problème n'est pas de choisir entre les deux, car la seule option viable sur le long terme, c'est de s'occuper des deux.

#### **Adaptation**

5. Nombre d'entre vous ont cité des exemples montrant comment dans vos pays vous faites déjà face au problème de l'adaptation. Vous avez exprimé votre solidarité avec les plus vulnérables d'entre nous, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, ceux qui ont contribué le moins à ce qui se produit aujourd'hui, mais qui sont les premiers à le subir. Vous vous êtes engagés à les aider à s'adapter aux conséquences inévitables des changements climatiques.

6. Vous avez montré votre volonté politique et avez demandé une meilleure planification nationale et internationale d'un développement durable, un renforcement accru des capacités et des financements supplémentaires. Il a été dit que les programmes d'action nationaux d'adaptation sont un bon point de départ, qu'ils devraient être utilisés pour faire face à un plus grand nombre de besoins d'adaptation, pas seulement ceux qui sont urgents et immédiats. Comme l'un de vous l'a dit, « les efforts de développement et d'adaptation vont de pair ». Pour reprendre votre expression, je dirai de même que l'action du secteur public et celle du secteur privé doivent aussi aller de pair, dans le cadre de partenariats.

7. Nombre d'entre vous ont demandé un accroissement des fonds disponibles par le biais de mécanismes tels que le Fonds d'adaptation, qui devrait devenir opérationnel très prochainement. Ces ressources doivent compléter celles qui sont

déjà engagées pour aider les pays en développement à sortir de la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

8. Vous êtes également convenus que nous devons réduire le risque des catastrophes et accroître la capacité de résistance des communautés face aux phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes au moyen d'une planification et d'un renforcement des capacités systématiques. Cette dimension devrait être intégrée dans l'ensemble des activités de planification que mènent les pays, et les organismes de développement devraient leur prêter un appui à cette fin. Pour contribuer à avoir un effet de levier sur les synergies des programmes d'action relatifs à la réduction des risques des catastrophes et aux changements climatiques, j'étudie les moyens de renforcer nos capacités de réduction des risques liés aux catastrophes.

### **Réduction**

9. On s'accorde largement à reconnaître qu'il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes du problème et d'annuler ses effets en prenant des mesures décisives. Les initiatives actuelles ne suffiront pas.

10. La notion d'objectif à long terme a été mentionnée, de nombreux pays demandant que l'on fixe des objectifs juridiquement contraignants. Des références fréquentes ont été faites à la nécessité de réduire de moitié les émissions d'ici à 2050 et de limiter les augmentations de température à 2 °C. Il faut poursuivre le débat, et cette question occupera une place importante dans l'ordre du jour des négociations après Bali.

11. Toute solution doit, naturellement, être équitable et fondée sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, et toute mesure demandée doit tenir compte des capacités respectives.

12. Assurément, il est nécessaire que les pays industrialisés procèdent à des réductions plus importantes de leurs émissions, et ces pays doivent continuer de montrer la voie dans ce domaine. Il a été encourageant d'entendre nombre des dirigeants des pays industrialisés dire qu'ils avaient la volonté d'agir de la sorte. De plus, de nombreux dirigeants des pays en développement ont reconnu qu'ils doivent prendre des mesures pour limiter l'accroissement de leurs émissions.

13. Les pays en développement, cela se comprend, ne veulent pas compromettre leurs chances d'améliorer le niveau de vie de leurs populations. Ils reconnaissent également qu'un système énergétique plus durable se caractérisant par de meilleurs rendements énergétiques et une meilleure planification énergétique pourrait permettre une croissance à moindre intensité d'émissions. De nouvelles mesures d'incitation sont nécessaires pour s'assurer l'engagement actif de ces pays en faveur d'un nouveau régime de lutte contre les changements climatiques.

14. Plusieurs d'entre vous ont souligné qu'il est important de réduire les émissions dues à la déforestation. Vous avez aussi signalé les avantages étendus qu'une bonne occupation des sols procurerait. Nombre d'entre vous ont reconnu la nécessité d'élaborer des mesures d'incitation pour les pays en développement.

## **Technologie**

15. La technologie jouera un rôle essentiel dans notre réponse collective aux changements climatiques. Les technologies propres sont au cœur du développement durable et de notre réponse aux changements climatiques. Comme l'un de vous l'a dit, « le monde a besoin d'une révolution technologique ».

16. Je vous ai entendu dire clairement que nombre de solutions technologiques existent déjà pour promouvoir la réalisation des objectifs touchant l'adaptation et la réduction. Des cadres politiques et des mécanismes de coopération efficaces peuvent grandement accélérer le déploiement de ces solutions entre le Nord et le Sud et au niveau de l'un et de l'autre.

17. Le déploiement reste le problème clef, et des efforts soutenus seront nécessaires pour surmonter les obstacles techniques, économiques et politiques. Les mécanismes actuels pour le transfert de technologies et la coopération devront être considérablement intensifiés.

18. De nouveaux investissements dans la recherche-développement sont très prometteurs. Mais pour que les promesses se concrétisent, nombre d'entre vous ont reconnu qu'il faut que les gouvernements et le secteur privé déploient des efforts conjoints et continus. Comme les intervenants des pays en développement nous l'ont rappelé, les politiques énergétiques doivent appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour éliminer la pauvreté.

19. La coopération internationale doit être intensifiée d'urgence pour aider les pays en développement dont les besoins énergétiques vont croissant à aller de l'avant vers l'adoption de technologies à faible émission de carbone, utilisant des sources d'énergie renouvelables ou des combustibles fossiles moins polluants. Les technologies moins polluantes peuvent être un moteur important pour la croissance économique.

20. Étant donné que les combustibles fossiles demeureront essentiels dans un avenir proche, nous devons améliorer les rendements énergétiques et faire des progrès au niveau de la faisabilité technique et économique des technologies nouvelles et émergentes telles que le piégeage et le stockage du carbone.

21. Les technologies d'adaptation sont essentielles pour accroître la capacité de résistance des pays aux incidences des changements climatiques. Il faut faciliter l'accès des pays en développement à ces technologies, en particulier dans le cas des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.

## **Financement**

22. Je crois que vous êtes tous convenus que des mesures résolues dans le domaine des changements climatiques font partie intégrante de la priorité fondamentale du développement économique soutenu et de l'élimination de la pauvreté. Comme nos interlocuteurs du monde des affaires l'ont dit clairement eux aussi, les décisions prises aujourd'hui en matière d'investissement ont des effets à long terme sur les émissions, qui se feront sentir pendant des dizaines d'années. Comme un représentant du monde des affaires l'a déclaré, « la communauté internationale doit envoyer un message qui soit fort, long et d'ordre juridique ». L'objectif est une économie mondiale à faible émission de carbone, qui appuie les efforts de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques.

23. Nombre d'entre vous ont laissé entendre que les mesures touchant les changements climatiques ne menaçaient pas le développement économique. Il faudrait mettre à la disposition des pays en développement des ressources supplémentaires pour qu'ils investissent et développent leur capacité d'élaborer et de mettre en œuvre une combinaison judicieuse d'instruments politiques publics qui les aideront à réaliser une croissance durable.

24. Comme certains d'entre vous l'ont noté, un marché des émissions amélioré, fondé sur des réductions ambitieuses des émissions dans tous les pays développés, peut assurer la souplesse qui contribuera au passage efficace par rapport au coût à une économie à faible émission de carbone et mobilisera les ressources nécessaires pour des mesures d'incitation pour les pays en développement.

25. Le Mécanisme pour un développement propre devrait être renforcé. Des intervenants tant du Sud que du Nord ont souligné qu'il est important que la protection des forêts existantes bénéficie d'un financement au titre de la lutte contre les émissions de carbone dans le cadre du régime de l'après-2012.

### **La voie à suivre**

26. Cet événement n'avait pas pour objet d'être une instance pour des négociations, mais d'être l'occasion pour les dirigeants du monde au plus haut niveau d'exprimer leur volonté politique de relever le défi des changements climatiques en agissant de façon concertée. Vous avez déclaré une fois encore que la seule instance où cette question peut faire l'objet de décisions est la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

27. Nous devons faire en sorte que cet instrument soit en vigueur d'ici à la fin de 2012. La prochaine conférence des Parties à la Convention-cadre devrait marquer le début d'intenses négociations menées en suivant un ordre du jour convenu par les Parties. Ces négociations devraient être de vaste portée et inclusives, et déboucher sur un cadre multilatéral unique.

28. Tous les autres processus ou initiatives devraient être compatibles avec le processus de la Convention-cadre et devraient l'alimenter, contribuant ainsi à son succès.

29. Nous avons fait du chemin cette année pour ce qui est d'améliorer la compréhension et de forger un nouveau consensus. Il reste beaucoup à faire, mais cet événement a envoyé un message politique puissant au monde entier, et à la Conférence de Bali, à savoir qu'au plus haut niveau les dirigeants sont déterminés à rompre avec le passé et à agir résolument. Pour citer encore une fois l'un des intervenants d'aujourd'hui, « nos efforts devraient se caractériser par l'engagement, la créativité et les impulsions vigoureuses des dirigeants ». Dans le cadre des négociations, nous ne devrions pas perdre de vue que le but ultime est la préservation de notre planète.